



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Premier trimestre de 2007

Le présent document constitue un rapport de gestion portant sur notre situation financière au 31 mars 2007 et sur nos résultats d'exploitation pour le trimestre terminé à cette date comparativement au trimestre correspondant de 2006. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion connexe. Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire ou d'un contexte particulier, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Aliant » fait référence à l'ancienne société Aliant Inc. et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » de notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion est daté du 30 avril 2007 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 30 avril 2007. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces énoncés comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI; l'évolution de la technologie; notre relation avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; l'absence de garantie qu'il n'y aura pas de rétrogradation de nos cotes de crédit; les annonces du gouvernement fédéral à l'égard des fiduciaires de revenu. Certains de ces facteurs échappent largement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux énoncés prospectifs dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les énoncés ont été effectués. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque énoncé prospectif que ce soit.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nos principales activités

Nous sommes un fournisseur de services de télécommunications essentiellement régional qui exerce des activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients de nos régions depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation, de services de gestion des infrastructures et de solutions matérielles.

Placements Bell Aliant, s.e.c. a amorcé ses activités le 7 juillet 2006, conformément au plan d'arrangement (l'arrangement) qui a donné naissance au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Les détails de l'arrangement figurent dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, Société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, Société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales. Avant le 7 juillet 2006, nous exerçons des activités sous le nom Aliant.

Nos résultats sont comptabilisés selon la méthode des intérêts communs. Par conséquent, les données de toutes les périodes antérieures au 7 juillet 2006 sont celles d'Aliant. Aux fins de présentation d'une comparaison et d'une analyse plus significatives d'une période à l'autre, nous présentons également certains résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Nous nous mesurons à divers concurrents à l'égard des produits et des services que nous offrons dans les régions que nous servons. La concurrence exercée par les entreprises de câblodistribution continue de représenter l'un des risques les plus importants auxquels nos activités sont exposées à l'heure actuelle. Nos initiatives stratégiques pour 2007 sont conçues de façon à atténuer ce risque. Depuis le début de l'exercice 2007, les câblodistributeurs concurrents ont percé de nouvelles zones locales en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, et ont mené des campagnes promotionnelles dynamiques dans les régions que nous servons. Par conséquent, tel qu'il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Résultats d'exploitation », notre clientèle résidentielle locale affiche un déclin. Cependant, les pertes de clients au premier trimestre de 2007 ont été moins importantes qu'au quatrième trimestre de 2006. Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents tout au long de 2007, et à mesure que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. Nous poursuivons l'amélioration de nos produits et de nos services en faisant la promotion de nos *Forfaits économiques* et en innovant auprès des clients dans le but d'offrir des solutions complètes, et nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos employés et nos clients.

Modifications réglementaires en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC ou le Conseil) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Dernièrement, de nombreux événements d'ordre réglementaire qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers se sont produits. À la fin de 2006, le ministre fédéral de l'Industrie (le ministre) a émis de nouvelles instructions en matière politique demandant au Conseil de miser sur le libre jeu du marché, dans toute la mesure du possible. De plus, le gouvernement fédéral a modifié la décision du Conseil à l'égard des services voix sur protocole Internet (voix sur IP) de façon à supprimer la réglementation des tarifs en matière de services voix sur IP indépendants de l'accès qui sont offerts par les entreprises de services locaux titulaires (les ESLT). En avril 2007, le gouvernement fédéral a également modifié la décision du Conseil en matière d'abstention de réglementation des services locaux en supprimant certaines restrictions liées au marketing et en modifiant les critères permettant d'obtenir une abstention de réglementation des tarifs à l'égard des services téléphoniques locaux.

Voici les faits nouveaux importants en matière de réglementation qui ont eu une incidence sur nos activités de télécommunications au premier trimestre de 2007 et pour la période allant jusqu'au 30 avril 2007, inclusivement :

- *Réglementation des services locaux* — Le 4 avril 2007, le ministre a émis une ordonnance modifiant la Décision de télécom CRTC 2006-15. Avec prise d'effet immédiate, la règle de reconquête, qui empêchait les entreprises de télécommunications titulaires de communiquer avec les clients perdus pendant une période prolongée, a été éliminée, les restrictions à l'égard des offres promotionnelles ont été supprimées et de nouveaux critères en matière d'abstention sont entrés en vigueur. Cette ordonnance fait suite à une proposition du ministre datée du 11 décembre 2006. L'issue de cette ordonnance pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'exercer une concurrence efficace au sein de certains marchés de services locaux. Conformément aux critères révisés établis par l'ordonnance, nous avons demandé une abstention de réglementation à l'égard de services téléphoniques locaux commerciaux et résidentiels que nous offrons dans plusieurs zones de services locaux de notre territoire d'exploitation, y compris de nombreuses zones de la région de Halifax.
- *Tarifs* — Dans une décision rendue le 30 avril 2007, le CRTC fixe les nouvelles règles de tarification qui régissent les tarifs facturés par les ESLT pour les services de télécommunications faisant l'objet d'une réglementation. Ces règles, qui sont désignées collectivement comme le cadre de plafonnement des prix, entreront en vigueur le 1^{er} juin 2007 et se traduiront par un cadre réglementaire plus souple et plus axé sur le marché. Les principaux éléments de ce nouveau cadre comprennent, entre autres éléments, une souplesse accrue en matière de groupement des services offerts, la suppression des prix plafonds à l'égard des services locaux facultatifs, une augmentation des possibilités de hausses de tarifs pour les entreprises et les services téléphoniques résidentiels de base dans les zones de desserte à coûts élevés, un gel des tarifs liés aux services téléphoniques résidentiels de base dans les zones autres que les zones de desserte à coûts élevés et des modifications au régime de contribution.
- *Services de gros* — Le 9 novembre 2006, le Conseil a amorcé un processus d'examen du cadre de réglementation des services de gros. Cet examen permettra d'étudier la possibilité de redéfinir la notion de « services essentiels » et de réévaluer les principes de classement et d'établissement des tarifs des services essentiels et non essentiels offerts par les ESLT, par les entreprises de services locaux concurrents et par les entreprises de câblodistribution aux autres concurrents. Nous nous sommes joints à Bell Canada et à SaskTel pour préparer une mémoire commun, qui a été déposé le 15 mars 2007. Notre position est cohérente avec le mémoire antérieur que nous avons déposé en vertu du processus d'examen du cadre réglementaire des télécommunications, qui était axé sur la nécessité de miser davantage sur le libre jeu du marché et sur l'utilisation d'une réglementation uniquement au besoin. Une décision est attendue pour avril 2008.
- *Régime tarifaire pour les petites ESLT* — Le 29 mars 2006, le Conseil a rendu sa décision au sujet de la révision du régime tarifaire s'appliquant aux petites ESLT, comme NorthernTel. Essentiellement, le nouveau régime, qui prendra fin en 2009, demeure le même qu'avant mais avec certaines modifications. Selon l'ancien régime tarifaire, la concurrence locale n'était pas admise sur le territoire d'exploitation d'une petite ESLT. Dans le cadre du nouveau régime, la concurrence locale par mise à disposition des installations sera permise au cas par cas. Le 2 mars 2007, NorthernTel a déposé son plan de mise en œuvre relatif à la concurrence locale. NorthernTel a demandé que la concurrence soit permise en date du 1^{er} octobre 2007, ou au plus tôt quatre mois après la publication de la décision du CRTC. Le 18 avril 2007, NorthernTel a déposé une proposition révisée de recouvrement des coûts.
- *Services Ethernet* — Le 25 janvier 2007, le CRTC a rendu une décision définissant les exigences à l'égard de la prestation de services Ethernet de gros. Cette règle exige une refonte importante de nos services Ethernet de gros. Nous avons déposé auprès du Conseil, conjointement avec d'autres sociétés, une demande de révision et de modification, alléguant notamment que cette décision était incompatible avec les instructions en matière politique. Nous avons également demandé à ce que l'application de la décision soit immédiatement suspendue d'ici à ce que l'issue des demandes soit connue.

- *Questions en matière d'établissement des coûts* — Le 30 mars 2007, le Conseil a amorcé un processus d'examen de certaines questions en matière d'établissement des coûts des principales ESLT et entreprises de câblodistribution. L'issue de ce processus pourrait éventuellement avoir une incidence sur nos produits d'exploitation. Une décision est attendue pour le premier trimestre de 2008.
- *Comptes de report* — Nous estimons que le solde cumulé de notre compte de report se chiffre à 3,8 M\$ et que notre cotisation présente un surplus annuel récurrent de 4,2 M\$. Ces montants reflètent l'effet estimatif de deux décisions que le CRTC a rendues récemment à l'égard des services de réseau numérique propre aux concurrents. Compte tenu du nombre et de la nature des incertitudes qui demeurent au sujet de la disposition des soldes accumulés dans les comptes de report, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les conséquences sur nos résultats financiers.

REVUE DU TRIMESTRE

Sommaire des résultats

Pour le trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars)	Données réelles			Données pro forma ¹⁾		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Produits d'exploitation	851,4 \$	527,7 \$	61,3	851,4 \$	821,9 \$	3,6
BAIIA ¹⁾	349,5 \$	212,0 \$	64,9	349,5 \$	352,9 \$	(1,0)
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	171,6 \$	88,8 \$	93,2	171,6 \$	171,6 \$	-
Autres charges	2,2	12,4	(82,3)			
Intérêts débiteurs	39,4	17,8	121,3			
Charge (économie) d'impôts	(4,6)	22,8	n.s.			
Part des actionnaires sans contrôle	51,6	0,5	n.s.			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	83,0 \$	35,3 \$	135,1			
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	5,5	4,9	12,2			
Bénéfice net	88,5 \$	40,2 \$	120,1			
Encaisse distribuable ¹⁾	190,6 \$			190,6 \$	182,7 \$	4,3
Distributions en espèces déclarées	166,2 \$			166,2 \$	153,8 \$	8,1

n.s. non significatif

¹⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma et l'encaisse distribuable ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Accroissement marqué de nos résultats d'exploitation réels au premier trimestre de 2007, comparativement au trimestre correspondant de 2006.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du premier trimestre de 2007 comparativement à celui du trimestre correspondant de 2006 traduit la portée élargie de nos activités depuis le 7 juillet 2006, qui a donné lieu à une augmentation des produits et des charges d'exploitation réels. La hausse des intérêts débiteurs est imputable à l'augmentation des soldes d'emprunt à long terme. Le recouvrement d'impôts traduit la diminution importante de notre taux d'imposition effectif liée à notre structure de fiducie de revenu. La part des actionnaires sans contrôle dans notre bénéfice pour le trimestre comprend la participation de 36,87 % dans Bell Aliant, s.e.c. que Bell Canada détient ainsi que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel qui était détenue indirectement par les porteurs de parts du Fonds de revenu Bell Nordiq jusqu'au 30 janvier 2007 et qui est détenue indirectement par le Fonds par l'intermédiaire de la Fiducie Bell Nordiq depuis cette date.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées correspond essentiellement au bénéfice d'Aliant Directory Services (ADS), qui publie et distribue des annuaires téléphoniques dans la région de l'Atlantique. Le 19 février 2007, nous avons conclu un protocole d'entente visant l'acquisition par le Groupe Pages Jaunes (GPJ) de l'actif net d'ADS. L'opération a été conclue le 30 avril 2007.

Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation ont augmenté de 3,6 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006.

Une forte croissance des produits d'exploitation pro forma a été enregistrée dans tous les secteurs d'activité, sauf en ce qui concerne les services locaux et d'accès et les services interurbains.

- Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services Internet et de données se sont accrus de 9,9 %, comparativement au premier trimestre de 2006, stimulés par une croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse de 21,7 % d'un exercice à l'autre.
- Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles ont augmenté de 21,9 % pour le premier trimestre. La croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI au sein du secteur des soins de santé a donné lieu à une augmentation de 12,3 % des produits d'exploitation tirés des services de TI, alors que les activités d'approvisionnement du gouvernement et des organismes fédéraux ont donné lieu à une hausse de 27,3 % des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le trimestre.
- Les produits tirés des services sans fil se sont accrus de 14,1 %. La croissance des produits provenant de la hausse de 23,5 % du nombre de clients a été partiellement contrebalancée par un recul de 7,9 % des produits d'exploitation moyens par client (PEMC).
- Au premier trimestre de 2007, les autres produits d'exploitation, qui comprennent ceux provenant d'Atlantic Mobility Products (AMP), d'Innovatia Inc. (Innovatia), des ventes et des locations de produits de télécommunications ainsi que des ententes de services, ont augmenté de 4,4 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette croissance est essentiellement attribuable à l'augmentation des produits de règlement liés aux services de données émergents.
- Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains ont reculé de 1,8 % et de 3,5 % pour le premier trimestre, respectivement. Les clients des services d'accès au réseau (SAR) ont diminué de 2,3 %, et les minutes d'appels interurbains, de 7,7 % en raison des pressions exercées par la concurrence et du remplacement des technologies.

Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de 2007 est demeuré stable par rapport au bénéfice d'exploitation pro forma du premier trimestre de 2006.

L'augmentation du coût des marchandises vendues découlant de la forte croissance des ventes de solutions matérielles et de matériel de TI, de la hausse de l'impôt provincial sur le capital et de l'accroissement des frais de consultation et des honoraires a entraîné une diminution de 1,0 % du BAIIA au premier trimestre de 2007, comparativement au BAIIA pro forma du trimestre correspondant de 2006. La diminution de 2,4 % de l'amortissement a contrebalancé l'augmentation des charges d'exploitation et s'est traduite par des produits d'exploitation stables d'un trimestre à l'autre. La diminution de l'amortissement est essentiellement attribuable à une modification de la durée de vie utile de certaines dépenses en immobilisations qui a été effectuée au milieu de l'exercice 2006.

Au premier trimestre de 2007, l'encaisse distribuable a augmenté de 4,3 %, comparativement à l'encaisse distribuable pro forma du premier trimestre de 2006.

Étant donné que les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, l'une des principales mesures de notre rendement financier est l'encaisse distribuable générée au cours d'une période donnée. Sur une base pro forma, la croissance de l'encaisse distribuable d'un trimestre à l'autre s'explique par l'inclusion d'une tranche de 36,7 % de l'encaisse distribuable générée par Télébec et NorthernTel, qui avait été déduite à titre de part des actionnaires sans contrôle à l'exercice précédent. Comme la tranche de l'encaisse distribuable attribuable à la part des actionnaires sans contrôle de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, qui est indirectement détenue par le Fonds, soutient également les distributions aux porteurs de parts du Fonds, nous avons inclus la totalité de l'encaisse distribuable générée par Télébec et NorthernTel dans notre calcul de l'encaisse distribuable pour le premier trimestre de 2007.

Exclusion faite de l'incidence de l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Télébec et NorthernTel, l'encaisse distribuable a diminué d'environ 1,0 %. Le BAIIA du premier trimestre de 2007 a diminué, comparativement au BAIIA pro forma du premier trimestre de 2006, alors que les dépenses en immobilisations et les coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait au régime de retraite à prestations déterminées ont augmenté, ce qui a eu une incidence défavorable sur l'encaisse distribuable.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de l'encaisse distribuable et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les sources de l'encaisse distribuable, que cette dernière provienne des flux de trésorerie liés à l'exploitation, de l'utilisation des réserves de liquidités ou du recours à l'emprunt, déduction faite des liquidités affectées aux investissements dans notre entreprise.

Encaisse distribuable du trimestre provenant des sources suivantes :				
<i>(en millions de dollars)</i>	Exploitation	Réserves de liquidités ou emprunts	Investissements	Total
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	251,7 \$	-	-	251,7 \$
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	-	50,7	-	50,7
Dépenses en immobilisations	-	-	(115,3)	(115,3)
Recouvrement d'impôts exigibles et autres charges	(5,6)	-	-	(5,6)
Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées	9,1	-	-	9,1
Encaisse distribuable¹⁾	255,2 \$	50,7 \$	(115,3) \$	190,6 \$

1) Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour une définition du BAIIA pro forma et pour un rapprochement avec l'encaisse distribuable de même que pour un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec l'encaisse distribuable.

Au premier trimestre de 2007, l'encaisse distribuable attribuable à l'exploitation, déduction faite des activités d'investissement, a été conforme aux attentes. Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations, y compris les investissements supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre de notre technologie de la fibre jusqu'aux nœuds, s'établiront environ entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation. Nous effectuons des investissements pour répondre à deux objectifs : entretenir les actifs liés aux réseaux et faire évoluer les capacités de réseau IP vers la nouvelle génération de façon à permettre la prestation de nouveaux services, lesquels sont nécessaires pour soutenir le caractère durable de nos produits d'exploitation. Nos dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2007 ont représenté 13,5 % des produits d'exploitation, ce qui est inférieur à notre cible étant donné les bons rendements obtenus au chapitre des produits et les faibles niveaux de dépenses en immobilisations, caractéristiques de la saison.

Selon nos attentes, l'encaisse distribuable générée au moyen de la poursuite de nos activités, déduction faite des dépenses en immobilisations habituelles, sera suffisante pour maintenir, et même augmenter légèrement, le montant des distributions en espèces versées au Fonds et à ses porteurs de parts jusqu'en 2011, année au cours de laquelle nous prévoyons que notre bénéfice sera assujéti à l'impôt des sociétés. Puisque nous avons l'intention de distribuer indirectement aux porteurs de parts du Fonds environ 90 % de l'encaisse distribuable, il restera environ 10 % de l'encaisse distribuable pour répondre à d'autres besoins de liquidités, par exemple financer les déficits des régimes de retraite, rembourser la dette à long terme et effectuer de petites acquisitions. Au cours de n'importe quelle période donnée, en raison de certains éléments comme les fluctuations du fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, le montant réel des flux de trésorerie pourrait différer du montant que nous avons désigné comme l'encaisse distribuable. Les fluctuations des flux de trésorerie pourront aussi être financées au moyen de cette réserve de liquidités de 10 % ou par des emprunts temporaires. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer des emprunts pour financer les distributions régulières.

Nous croyons qu'une dette à long terme de l'ordre du double du BAIIA est appropriée, étant donné la stabilité prévue de nos flux de trésorerie et notre volonté de maintenir des cotes de crédit de première qualité. L'utilisation d'une partie de nos réserves de liquidités et, si nécessaire, le recours à l'emprunt pour financer les fluctuations du fonds de roulement, le déficit des régimes de retraite et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, cadre avec les objectifs généraux en matière d'effet de levier.

PRIORITÉS ET STRATÉGIE POUR 2007

Nous avons ciblé les deux priorités stratégiques suivantes pour 2007 : offrir une expérience client supérieure et stimuler l'efficacité opérationnelle.

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure est crucial pour favoriser et maintenir la fidélité de la clientèle. Nous croyons que pour créer une expérience client supérieure, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur remarquable grâce à des produits et des services de pointe et faire preuve d'un engagement soutenu envers la collectivité. Le soutien de notre personnel hautement qualifié et dévoué nous permettra de respecter nos priorités stratégiques.

Service à la clientèle

Nous procédons à la mise en œuvre de changements importants dans notre façon de servir nos clients. Ces changements permettront à nos clients de conclure plus facilement des affaires avec nous, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.

Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons apporté des améliorations aux horaires des techniciens dans certaines régions et à notre système de réponse vocale interactif dans le Canada atlantique, et nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à nos objectifs de regroupement des centres de données et de retrait de certaines technologies réseau désuètes. Nous avons par conséquent enregistré des améliorations au chapitre du nombre d'engagements respectés envers les clients et du nombre de problèmes résolus au premier appel et nous avons raccourci le temps de réparation dans de nombreux cas.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Procurer une valeur consiste à offrir les bons produits et les bons services aux clients à un prix concurrentiel. Nous travaillons continuellement à l'élaboration et au lancement de nouveaux produits et services novateurs, qui sont pratiques et conviviaux pour les clients résidentiels et qui présentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons poursuivi nos efforts visant à procurer une expérience client distincte aux clients des *Forfaits économiques* et des produits multiples. Nous continuons d'offrir à nos clients des *Forfaits économiques* et un plus grand choix, une meilleure souplesse et un plus large éventail de caractéristiques, telles que des possibilités particulières en matière de services Internet haute vitesse, de services interurbains et de services de TV Aliant. Nous avons par conséquent accru la satisfaction des clients des *Forfaits économiques*. En outre, au cours du premier trimestre, nous avons ajouté une technologie de protection contre les fraudes à notre gamme de services de sécurité afin de mieux protéger nos clients des services en ligne. Nous poursuivons l'expansion de la zone de couverture de nos services Internet et de télévision au moyen de la consolidation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds dans le Canada atlantique ainsi que l'expansion de la zone de couverture de nos services Internet haute vitesse dans les régions que nous servons.

Au sein du marché des petites et moyennes entreprises, nous continuons d'améliorer les services offerts afin d'élaborer des solutions complètes en matière de technologies de l'information et de communications (TIC). Au premier trimestre de 2007, nous avons lancé une panoplie de nouveaux services à l'intention de nos clients, notamment des services d'évaluation des technologies et de maintenance proactive à l'intention des moyennes entreprises. Nous avons amorcé l'essai, auprès de nos clients, de notre nouveau service expert de TI permettant le suivi et la gestion à distance du matériel de TI détenu par les clients. Au cours du trimestre, l'essai du service *Expert en ligne* d'Aliant à l'intention des entreprises, qui permet à la clientèle d'affaires d'avoir accès en tout temps à une aide et à un soutien en matière de TI, a été amorcé. Les offres groupées continuent de constituer un élément clé de notre stratégie envers le marché des petites entreprises. Le lancement, au début du mois d'avril 2007, de nos Forfaits économiques Affaires dans la région de l'Atlantique vise à simplifier l'achat de TIC pour la clientèle des petites entreprises. Un nouveau service groupé de démarrage offert en Ontario et au Québec, qui s'inscrit dans nos efforts pour répondre aux besoins des différents segments de marché, a été adopté de façon permanente par suite de la réaction initiale très positive du marché.

Au premier trimestre de 2007, nous avons également continué de nous concentrer sur la gestion de l'évolution de nos clients vers la technologie protocole Internet (IP) au sein du marché des entreprises. Nous avons accompli d'importants progrès à l'égard de la nouvelle génération des services voix grâce au lancement de notre solution gérée voix sur IP avec équipement chez le client qui procure les avantages de la technologie voix sur IP tout en assurant la tranquillité d'esprit allant de pair avec le service voix entièrement géré avec équipement chez le client. En outre, nous avons effectué des avancées sur le plan de la conception d'outils de consultation visant la préparation à la technologie IP, en établissant un cadre permettant de comprendre efficacement les avantages et les coûts réels de l'évolution vers la technologie IP. Nous continuons également de travailler de concert avec nos clients pour offrir des solutions de TIC novatrices. Nous avons soutenu une université du Canada atlantique dans l'implantation d'un projet de services Internet sans fil à l'échelle du campus, lequel procure des capacités de services complets d'abonnés itinérants permettant aux usagers de transporter leur matériel d'une salle à l'autre sans perdre la connexion.

Collectivité

Le troisième élément de l'expérience client constitue l'engagement envers la collectivité. Compte tenu de la place prise par les clients régionaux, il est primordial que nous demeurions orientés sur les collectivités que nous servons. Des preuves empiriques montrent que la fidélisation des clients est grandement influencée par la réputation d'une société, qui est à son tour influencée par la perception que les clients ont de nous à titre de d'entreprise socialement responsable au sein des collectivités que nous servons.

En sus des activités de nos employés, nous parrainons des événements communautaires et soutenons les œuvres de charité, et nous nous efforçons tout particulièrement d'aider les enfants et les jeunes à réaliser leur plein potentiel. Nous croyons que répondre aux besoins particuliers des collectivités locales nous procure un avantage concurrentiel.

Efficiences opérationnelles

Tout en visant l'accroissement de nos produits bruts, nous gérons aussi énergiquement notre structure de coûts pour assurer la progression de l'encaisse distribuable et procurer une valeur aux porteurs de parts du Fonds. Grâce à notre échelle importante, à notre accès à des technologies d'avant-garde et à notre collaboration avec Bell Canada, nous pouvons plus facilement accroître notre efficacité opérationnelle et réduire nos coûts. Les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada établissent un échéancier précis de réduction des coûts à mesure que Bell Canada met en place son propre programme de productivité, lequel se traduit par des économies directes pour nous. De plus, nos activités nous donnent la souplesse nécessaire pour élaborer des solutions spécifiquement adaptées aux régions afin d'augmenter la productivité lorsque les occasions se présentent.

Au premier trimestre de 2007, nous avons réalisé des économies d'environ 14 M\$ au chapitre de la productivité au moyen de l'augmentation du nombre d'opérations que nous effectuons nous-mêmes, de la renégociation de contrats de fournisseurs, de la réduction des coûts liés à l'immobilier, de la gestion du personnel, des améliorations apportées aux centres de contact et de la diminution des frais liés à nos ententes commerciales avec Bell Canada.

Renforcer nos activités de base

Nous explorons constamment d'autres possibilités d'accroissement de l'attention que nous accordons à nos activités de base ou à l'expansion de ces dernières. Grâce à notre chiffre d'affaires et à nos immobilisations, en plus de notre capacité éprouvée de réussir sur les marchés régionaux, nous disposons d'une plateforme solide pour l'acquisition future d'autres entreprises régionales et rurales.

Au début de 2007, le Fonds a procédé à la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq. L'opération a été présentée aux porteurs de parts de Bell Nordiq pour approbation lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 16 janvier 2007; à cette assemblée, 99,8 % de l'ensemble des voix exprimées et 99,3 % des voix exprimées par les porteurs de parts minoritaires l'ont été en faveur de la transformation en société fermée. En échange de chacune des parts du Fonds de revenu Bell Nordiq, les porteurs de parts de Bell Nordiq ont reçu, le 29 janvier 2007, une distribution extraordinaire de 4,00 \$ la part, qui a été financée à même les fonds en caisse et les facilités de crédit existantes par l'intermédiaire d'un prêt consenti au Fonds de revenu Bell Nordiq qui a ensuite été pris en charge par le Fonds, et le 30 janvier 2007, ils ont reçu 0,4113 part du Fonds. La transformation en société fermée a été conclue le 30 janvier 2007. Les parts de Bell Nordiq ont cessé d'être négociées à la Bourse de Toronto (TSX) à la fermeture des bureaux le 29 janvier 2007 et ont été radiées de la cote et rachetées à la fermeture des bureaux le 30 janvier 2007.

Le 19 février 2007, nous avons annoncé que nous avons conclu un protocole d'entente visant l'acquisition par GPJ de l'actif net d'ADS, une société que nous détenons actuellement à 87,14 %, la tranche restante étant détenue par GPJ. Le prix d'acquisition de 330,0 M\$ lié à notre participation dans la société était payable en espèces à la clôture, qui a eu lieu le 30 avril 2007. Le Fonds utilisera le produit pour racheter des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2006, nos résultats d'exploitation étaient présentés selon trois secteurs isolables : soit le secteur de Bell Aliant, le secteur du Groupe Bell Nordiq et le secteur des Autres filiales. Au cours du premier trimestre de 2007, le Fonds a procédé à la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq. En outre, nous avons annoncé la vente de l'actif net d'Aliant Directory Services, qui constitue une partie importante de notre secteur des Autres filiales. Par conséquent, désormais, nous gérons notre société et classons nos activités de façon à prévoir et à évaluer le rendement en fonction d'un seul secteur.

Outre au moyen de l'encaisse distribuable, notre rendement financier est évalué au moyen de la croissance des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation. Afin d'évaluer nos activités comme si notre société avait existé tout au long de l'exercice 2006, certains des résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sont également présentés sur une base pro forma de façon à permettre une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Résultats réels et analyse

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Données réelles		
	2007	2006	Variation en %
Services locaux et d'accès	355,2 \$	147,7 \$	140,5
Services interurbains	115,2	54,7	110,6
Données	172,6	82,1	110,2
Services de TI et de solutions matérielles	105,6	86,3	22,4
Sans fil	14,6	110,8	(86,8)
Autres produits	88,2	46,1	91,3
Produits d'exploitation	851,4 \$	527,7 \$	61,3
Charges d'exploitation	501,9	315,7	59,0
BAIIA ¹⁾	349,5 \$	212,0 \$	64,9
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	29,5	24,2	21,9
Amortissement	147,9	98,7	49,8
Frais de restructuration et autres frais	0,5	0,3	66,7
Bénéfice d'exploitation ²⁾	171,6 \$	88,8 \$	93,2

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) n'est pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

²⁾ Le bénéfice d'exploitation n'est pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Les produits et les charges d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans nos états financiers, se sont accrus considérablement en 2007, résultat qui traduit l'élargissement de la portée géographique et l'accroissement de la clientèle découlant de l'arrangement. Du 31 mars 2006 au 31 mars 2007, la clientèle des services d'accès locaux a augmenté d'environ 126 % et celle des services Internet haute vitesse, d'environ 169 %. Ces augmentations ont été contrebalancées par un recul des produits d'exploitation tirés des services sans fil en raison du transfert des activités sans fil d'Aliant à Bell Canada en vertu de l'arrangement.

L'élargissement des activités a également donné lieu à une hausse des coûts en vue de soutenir l'accroissement de la clientèle et l'expansion de l'infrastructure des immobilisations dans la vaste zone de services. L'augmentation de l'amortissement enregistrée au premier trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète l'accroissement des immobilisations découlant de l'arrangement, lequel a été en partie contrebalancé par une modification de la durée de vie utile de certaines dépenses en immobilisations.

Afin d'évaluer la croissance sous-jacente, nous présentons ci-dessous une analyse pro forma.

Résultats et analyse pro forma

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Données pro forma²⁾		
	2007¹⁾	2006	Variation en %
Services locaux et d'accès	355,2 \$	361,6 \$	(1,8)
Services interurbains	115,2	119,4	(3,5)
Données	172,6	157,0	9,9
Services de TI et de solutions matérielles	105,6	86,6	21,9
Sans fil	14,6	12,8	14,1
Autres produits	88,2	84,5	4,4
Produits d'exploitation	851,4 \$	821,9 \$	3,6
Charges d'exploitation	501,9	469,0	7,0
BAIIA	349,5 \$	352,9 \$	(1,0)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	29,5	29,5	-
Amortissement	147,9	151,5	(2,4)
Frais de restructuration et autres frais	0,5	0,3	66,7
Bénéfice d'exploitation	171,6 \$	171,6 \$	-

¹⁾ Les résultats présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR, des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau.

Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 1,8 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services locaux et d'accès enregistrés au trimestre correspondant de 2006. Cette diminution s'explique par la baisse de 2,3 % du nombre de clients des SAR, laquelle est directement imputable à l'intensification de la concurrence et au remplacement des produits.

La majeure partie des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR. Les produits d'exploitation tirés des SAR au premier trimestre de 2007 ont fléchi de 2,0 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006. Au 31 mars 2007, la clientèle résidentielle des SAR avait diminué de 3,3 %, comparativement à la même date en 2006, résultat qui traduit les pertes de parts de marché, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 31 mars 2007, la clientèle commerciale des SAR était de 0,2 % inférieure à celle enregistrée au 31 mars 2006. Les produits d'exploitation tirés des services locaux continuent de régresser à un rythme plus lent que le nombre de clients des SAR, compte tenu des efforts réalisés pour accroître la percée sur le plan des fonctions de service et conserver nos clients les plus importants ainsi que de la mise en application de hausses de tarifs là où la conjoncture du marché le permet.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants.

Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont diminué de 3,5 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du premier trimestre de 2006. Les minutes d'appels interurbains ont diminué de 7,7 % au cours du trimestre en raison du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et par les services IP, de l'érosion des services de contournement et de l'incidence de technologies comme celle des systèmes de réponse vocale intégrée. Des hausses de tarifs ciblées ont contribué à l'augmentation de 3,9 % des produits d'exploitation moyens par minute, ce qui a permis d'atténuer une partie du recul des produits d'exploitation.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme TV sur mon PC^{MC}, les services de sécurité, le téléchargement de musique et l'accès commuté rapide.

La croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services de données, qui s'est chiffrée à 9,9 % au premier trimestre de 2007, s'explique par une augmentation d'environ 23 % des produits tirés des services Internet haute vitesse. Le nombre de clients des services Internet haute vitesse s'est accru de 21,7 % d'un trimestre à l'autre. La croissance des produits tirés des services Internet haute vitesse traduit également une augmentation des produits d'exploitation moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse, lesquels sont passés de 34,77 \$ à 36,41 \$, essentiellement en raison de l'adoption accrue des services améliorés et des services haute vitesse ultra rapide par les clients.

Sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de Télébec et de NorthernTel.

Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services sans fil, stimulés par une hausse de 23,5 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire, ont augmenté de 14,1 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services sans fil du premier trimestre de 2006. Les produits d'exploitation moyens par client ont diminué de 7,9 % dans l'ensemble, en raison de la baisse du tarif pour abonnés itinérants consentie à un client important, des offres tarifaires promotionnelles et de l'augmentation du nombre de clients optant pour les services prépayés.

Produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles

Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles proviennent principalement de notre division xwave par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels et des services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructure, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique.

Au premier trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles se sont accrus de 21,9 %, comparativement aux montants pro forma comptabilisés pour le premier trimestre de 2006. Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont augmenté de 12,3 %, essentiellement en raison de la croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI au sein de certains marchés verticaux clés, notamment les secteurs des soins de santé, de la défense, de la sécurité et de l'aérospatiale, de la justice et de la sécurité publique. Les produits tirés des services de solutions matérielles de TI, stimulés essentiellement par l'intensification des activités d'approvisionnement du gouvernement et des organismes fédéraux dans le cadre de leur fin d'exercice, se sont accrus de 27,3 %.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits d'AMP, des produits d'Innovatia, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, des services professionnels, des produits tirés de la location de poteaux et de bâtiments ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité.

Au premier trimestre de 2007, les autres produits se sont accrus de 4,4 %, comparativement aux autres produits pro forma comptabilisés au trimestre correspondant de 2006. Cet accroissement résulte de l'augmentation des produits d'exploitation tirés des services de données émergents en Ontario et au Québec et de l'augmentation des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés de la location de bâtiments, étant donné que nous avons délaissé la possession de locaux à bureaux, ainsi que par la diminution des produits tirés des services d'apprentissage en ligne provenant essentiellement des clients américains d'Innovatia.

Charges d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars (en millions de dollars)	Données pro forma		
	2007 ¹⁾	2006	Variation en %
Coût des marchandises vendues	177,1 \$	156,5 \$	13,2
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	170,0	161,9	5,0
Impôts sur le capital	5,1	-	n.s.
Frais de vente, généraux et administratifs	149,7	150,6	(0,6)
Charges d'exploitation	501,9 \$	469,0 \$	7,0

1) Les résultats présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels et non à des résultats pro forma.

n.s. – non significatif

Au premier trimestre de 2007, les charges d'exploitation se sont accrues de 7,0 %, comparativement aux charges d'exploitation pro forma comptabilisées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du coût des marchandises vendues, des coûts liés à la main-d'œuvre et des impôts sur le capital. La hausse du coût des marchandises vendues s'explique principalement par la croissance des ventes de solutions matérielles et de matériel de TI. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit les hausses de salaire annuelles et la hausse des frais de consultation et des honoraires comparativement au dernier exercice. En outre, les coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle se sont accrus compte tenu de la croissance des produits d'exploitation tirés des services de TI. Les impôts provinciaux sur le capital découlant principalement de notre structure du capital plus importante ont donné lieu à une augmentation de 5,1 M\$ des charges d'exploitation. Les impôts provinciaux sur le capital étaient pris en compte dans les autres charges avant l'arrangement et ils n'ont pas fait l'objet d'un reclassement dans les soldes des comptes pro forma en raison de leur montant négligeable. Les frais de vente, généraux et administratifs du premier trimestre de 2007 ont diminué de 0,6 %, étant donné qu'ils ont été restreints par les économies au chapitre de la productivité.

Bénéfice d'exploitation

L'augmentation des charges d'exploitation a entraîné une baisse du BAIIA comparativement au BAIIA pro forma du premier trimestre de 2006. Cependant, la diminution de l'amortissement résultant de la modification apportée à la durée de vie utile de certaines dépenses en immobilisations a contrebalancé l'augmentation des charges d'exploitation, ce qui a donné lieu, pour le trimestre, à un bénéfice d'exploitation stable par rapport au bénéfice d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux du premier trimestre est demeurée stable par rapport à la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux du premier trimestre de 2006, les coûts des services rendus au cours du trimestre ayant été contrebalancés par un meilleur rendement prévu des actifs de nos régimes à prestations déterminées.

Autres charges

Intérêts débiteurs

Au premier trimestre de 2007, les intérêts débiteurs ont augmenté de 121,3 %, comparativement au trimestre correspondant de 2006, en raison de l'augmentation importante de la dette à long terme depuis l'arrangement, contrebalancée par une baisse des taux d'intérêt nominal.

Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Par conséquent, cette partie de notre bénéfice est exonérée de l'impôt des sociétés puisque le bénéfice imposable est attribué directement à nos associés. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2007 s'est établi à (3,5) %, soit une diminution considérable par rapport au taux d'imposition effectif de 38,9 % du trimestre correspondant de l'exercice 2006 qui s'explique essentiellement par les intérêts créditeurs intersociétés de 55,1 M\$ gagnés par des sociétés en commandite et par le bénéfice imposable de 33,2 M\$ attribué à la part des actionnaires sans contrôle.

Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation de 36,87 % que détient Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. ainsi que la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détient dans Télébec et NorthernTel. Les distributions attribuables et versées à Bell Canada correspondent, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds aux porteurs de parts du Fonds. La part des actionnaires sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada. Ainsi, tant les distributions que la part des actionnaires sans contrôle attribuables à Bell Canada peuvent différer du pourcentage de participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, nous avons inscrit dans notre bénéfice une part des actionnaires sans contrôle de 51,6 M\$. Pour cette même période, les distributions déclarées par nos filiales à l'intention de la part des actionnaires sans contrôle se sont chiffrées à 59,9 M\$. Une tranche de 50,4 M\$ de ce montant a été versée à Bell Canada par Bell Aliant, s.e.c. et une tranche de 9,5 M\$ a été versée indirectement au Fonds par Télébec et NorthernTel. En outre, des paiements autres qu'en espèces de 3,6 M\$ ont été effectués au règlement de certaines options sur parts du Fonds de revenu Bell Nordiq dans le cadre de la transformation en société fermée de Bell Nordiq.

GESTION DES FINANCES ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2007	2006	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	251,7 \$	92,0 \$	173,6
Activités de financement	(33,7)	(132,4)	(74,5)
Activités d'investissement	(315,1)	(80,9)	289,5
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(97,1) \$	(121,3) \$	(20,0)

Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons enregistré des sorties de 97,1 M\$. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du premier trimestre de 2007 ont augmenté de 159,7 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2006, traduisant ainsi la hausse du bénéfice net découlant de l'élargissement de nos activités. En 2007, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement nettes ont été inférieurs de 98,7 M\$ comparativement à 2006, essentiellement en raison du produit provenant de l'émission d'une dette à long terme de 994,5 M\$ utilisée pour effectuer des remboursements de 823,1 M\$ sur la dette à long terme et pour régler des contrats dérivés connexes de 30,5 M\$ en 2007, comparativement à des remboursements sur la dette à long terme de 50,0 M\$ en 2006. De plus, les distributions en espèces que nos filiales et nous avons versées en 2007 à l'intention des actionnaires sans contrôle ont été plus élevées de 89,2 M\$, comparativement aux dividendes versés par Aliant en 2006. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement nettes au premier trimestre de 2007 ont été supérieurs de 234,2 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2006, étant donné que nous avons affecté un montant additionnel de 34,4 M\$ à l'acquisition de dépenses en immobilisations et que nous avons émis des billets à recevoir de 200,9 M\$ à l'intention du Fonds.

Les principaux éléments expliquant la diminution nette des flux de trésorerie pour le premier trimestre de 2007 sont présentés ci-dessous.

Régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est établi à 21,2 M\$ au premier trimestre de 2007, comparativement à un montant total de la capitalisation des régimes à prestations déterminées d'Aliant de 21,5 M\$ au premier trimestre de 2006. Au premier trimestre de 2007, la capitalisation supplémentaire relative aux régimes de retraite dont nous avons commencé à être le promoteur le 7 juillet 2006 a été plus que contrebalancée par la diminution de la capitalisation attribuable à l'application de mesures d'allègement de la capitalisation du déficit en ce qui a trait à nombre de nos régimes.

Des évaluations actuarielles portant sur nos régimes de retraite, à l'exception des régimes de Télébec et de NorthernTel, ont été effectuées en date du 7 juillet 2006 et déposées en mars 2007. Ces évaluations, effectuées tant selon l'approche de la solvabilité que selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, ont révélé des déficits de capitalisation en ce qui a trait à la plupart de nos régimes. Nous avons effectué une requête pour adopter les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes en ce qui a trait à la plupart de nos évaluations actuarielles effectuées en date du 7 juillet 2006. En vertu des règlements applicables, nous avons le droit de réaménager le calendrier de paiement auparavant établi à l'égard du déficit de solvabilité et de porter à 10 ans la période de paiement en espèces à l'égard de la capitalisation du déficit de solvabilité, actuellement fixée à 5 ans. Nous estimons que le total des paiements exceptionnels requis pour 2007 s'établira entre 40 M\$ et 50 M\$, estimation qui reflète des calendriers de paiement à l'égard de la capitalisation du déficit de solvabilité échelonnés sur 10 ans en ce qui concerne nombre de nos régimes, déduction faite des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Les évaluations actuarielles de tous nos régimes de retraite à prestations déterminées sont effectuées en date du 31 décembre 2006 et seront achevées d'ici le 30 juin 2007. Au besoin, nous ajusterons les cotisations que nous verserons aux régimes de retraite à prestations déterminées selon l'issue de ces évaluations.

Le montant de la capitalisation des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 18,8 % pour s'établir à 1,9 M\$ au premier trimestre de 2007, essentiellement en raison de l'accroissement du nombre de participants retraités et des coûts plus élevés des prestations versées en vertu des anciens régimes.

Variation des actifs et des passifs d'exploitation

Au premier trimestre de 2007, la variation des actifs et des passifs d'exploitation a entraîné des sorties de 38,3 M\$, alors qu'elle avait entraîné des sorties de 49,0 M\$ au trimestre correspondant de 2006. La hausse saisonnière des actifs payés d'avance et le paiement annuel de rémunération variable en février ont donné lieu à des sorties de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation tant au premier trimestre de 2007 qu'au premier trimestre de 2006. De plus, les importants paiements d'intérêts au taux nominal effectués en mars 2007 à l'égard des billets à moyen terme émis en septembre 2006 ont contribué aux sorties de 38,3 M\$ enregistrées au premier trimestre de 2007.

Dettes à long terme

Le 15 janvier 2007, nous avons remboursé 100,0 M\$ de billets à moyen terme d'Aliant Telecom Inc. arrivant à échéance.

Aux termes d'un prospectus préalable de base déposé en septembre 2006, nous avons émis, le 26 février 2007, les billets suivants :

- 400,0 M\$ de billets à moyen terme d'une durée de 7 ans arrivant à échéance le 26 février 2014;
- 300,0 M\$ de billets à moyen terme d'une durée de 12 ans arrivant à échéance le 26 février 2019;
- 300,0 M\$ de billets à moyen terme d'une durée de 30 ans arrivant à échéance le 26 février 2037.

Les billets ont été émis à escompte et sont assortis de coupons de 4,95 %, de 5,52 % et de 6,17 %, respectivement. Le produit, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt, s'est chiffré à 994,6 M\$ et a servi au remboursement d'une tranche de 722,3 M\$ de notre facilité de crédit non renouvelable, au remboursement de papier commercial d'un montant de 164,0 M\$ et à des fins générales et d'exploitation. Au premier trimestre de 2007, nous avons procédé à l'émission de papier commercial, étant donné que les billets d'Aliant Telecom Inc. arrivant à échéance ont été remboursés et qu'un montant de 131,0 M\$ a été prêté dans le cadre de la transformation en société fermée de Bell Nordiq.

Dérivés sur taux d'intérêt

En février 2007, dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme mentionnée précédemment, nous avons réglé des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 1,0 G\$. Le 26 février 2007, nous avons versé un montant en espèces de 30,5 M\$ aux contreparties au règlement de ces contrats.

Distributions

Les distributions versées au cours du premier trimestre de 2007 ont totalisé 166,2 M\$. Une tranche de 59,8 M\$ de ce montant correspond aux distributions versées par les filiales aux actionnaires sans contrôle.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations du premier trimestre de 2007 ont totalisé 115,3 M\$. Nous continuons d'investir dans nos activités sur fil traditionnelles pour soutenir nos activités existantes et la fiabilité de notre réseau, et nous avons investi dans l'expansion et l'accroissement de notre zone de couverture Internet à haute vitesse, en augmentant notre investissement dans la fibre optique jusqu'aux nœuds, en étendant la zone de couverture de TV Aliant et en transformant notre réseau pour soutenir nos applications IP de la prochaine génération.

Billets à recevoir du Fonds

Au cours du trimestre, nous avons consenti un prêt de 131,0 M\$ au Fonds de revenu Bell Nordiq aux fins de financement d'une distribution extraordinaire à l'intention de ses porteurs de parts. Le prêt a par la suite été pris en charge par le Fonds dans le cadre de la transformation en société fermée. En outre, au cours du trimestre, nous avons consenti une avance de 69,9 M\$ au Fonds, essentiellement aux fins de rachat de ses parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Situation de trésorerie

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2007 consisteront en des distributions aux porteurs de parts, en dépenses en immobilisations, en cotisations aux régimes de retraite et en paiements d'autres engagements, y compris des prêts consentis au Fonds pour permettre le rachat des parts du Fonds en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les distributions aux porteurs de parts se sont établies à 0,2283 \$ la part pour le mois de janvier 2007, et se chiffrent à 0,2350 \$ la part par mois depuis février 2007, tel qu'il a été approuvé par les fiduciaires du Fonds le 1^{er} février 2007. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que la Fiducie Bell Nordiq et nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les évaluations, les besoins de liquidités liés aux distributions du Fonds et à celles à l'intention de BCE et de Bell Canada s'établiront entre 644 M\$ et 660 M\$ pour 2007.

- La capitalisation totale de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2007 devrait être de l'ordre de 85 M\$ à 95 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles. Les estimations des cotisations comprennent un montant de capitalisation du déficit allant de 40 M\$ à 50 M\$, la tranche résiduelle correspondant à la capitalisation au titre des services rendus au cours du trimestre. Le montant de la capitalisation requise pour 2007 pourrait faire l'objet d'un ajustement selon l'issue des révisions actuarielles en date du 31 décembre 2006, qui devraient être terminées d'ici juin 2007.

Selon les estimations, le montant de la capitalisation de nos régimes d'avantages complémentaires de retraite pour 2007 devrait s'établir entre 6 M\$ et 8 M\$ et celui des régimes de retraite à cotisations déterminées, entre 7 M\$ et 8 M\$.

- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives stratégiques. Ces dépenses en immobilisations comprennent des investissements de 35 M\$ à 45 M\$ visant à accélérer la mise en œuvre de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds.
- Le 28 février 2007, le Fonds a amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités lui permettant à l'occasion de racheter contre espèces, au prix du marché, un nombre maximal de 13 738 000 parts en cours du Fonds par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités viendra à échéance le 27 février 2008. Au besoin, nous effectuerons un remboursement de capital à l'intention du Fonds afin de lui permettre de racheter des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achat de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités, sont présentés aux notes 20 et 23 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités de la vigueur des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrents, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme de 3,0 G\$, d'un programme de papier commercial de 400,0 M\$ et d'un programme de titrisation de nos créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation en 2007 pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions et le montant requis pour la capitalisation des régimes.

Structure du capital

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	31 mars 2007		31 décembre 2006	
Avoir des associés	4 780,1 \$	49,7 %	4 836,6 \$	51,3 %
Part des actionnaires sans contrôle	1 907,1	19,8 %	1 919,1	20,3 %
Dette	2 930,4	30,5 %	2 680,3	28,4 %
Total du capital	9 617,6 \$	100,0 %	9 436,0 \$	100,0 %

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$ en vertu de notre prospectus préalable de base visant un placement de 3,0 G\$. Au 31 mars 2007, nous avons prélevé une tranche de 512,4 M\$ sur notre facilité de crédit bancaire non renouvelable, que nous prévoyons refinancer au moyen d'autres émissions sur les marchés financiers.

Nous disposons également d'une caisse de retraite non renouvelable de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 31 mars 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 30,7 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes.

Nous poursuivons notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$. Au 31 mars 2007, aucun billet n'avait été émis en vertu de cette facilité. Nous nous assurerons que nous disposons en tout temps d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de notre facilité d'exploitation renouvelable de 550,0 M\$ pour soutenir les émissions de papier commercial.

Notations

Standard & Poor's (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS) ont attribué les notations suivantes à nos filiales. Les notations demeurent inchangées depuis le 31 décembre 2006.

	S&P	DBRS
Dettes de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non noté	R-1 (bas), tendance stable
Débtures de Télébec et de NorthernTel	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable

Une notation n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ni de détenir des titres et peut être révisée ou retirée à tout moment.

Avoir des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts suivantes :

- parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- parts de société en commandite de catégorie 2;
- parts de commandité.

Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées aux parts, veuillez vous reporter à la note 14 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. ne sont pas négociées dans le public, et il n'y a eu aucun changement de propriété depuis le 31 décembre 2006.

Les nouvelles normes comptables exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les changements du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont en vigueur. Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente une composante distincte de l'avoir des associés. Au 31 mars 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu avait eu pour effet de réduire l'avoir des associés de 36,7 M\$. Veuillez vous reporter à la rubrique « Principales conventions comptables » pour plus de détails.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau et pris divers engagements d'achat aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales conclues avec Bell Canada à l'égard de nos activités en Ontario et au Québec. Des renseignements au sujet du montant des paiements futurs estimatifs aux termes de ces arrangements sont présentés en détail à la note 20 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007. Des renseignements sur notre dette à long terme sont précisés à la note 12 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat, certaines créances à une fiducie de titrisation. Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Au 31 mars 2007, le produit en espèces net détenu dans la fiducie de titrisation totalisait 120,0 M\$, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2006. Nous prévoyons élargir notre programme de titrisation des créances au deuxième trimestre de 2007 de façon à permettre la vente d'un maximum de 225,0 M\$ de nos créances à la fiducie.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Plus de détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 11 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007. Au 31 mars 2007, nous détenons des swaps différés de taux d'intérêt en vigueur, dont le montant nominal se chiffrait à 250,0 M\$.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BCE, Bell Canada et le Fonds demeurent nos principaux apparentés. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 mars 2007 ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables cruciales que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Tel qu'il est présenté à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures.

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les principaux éléments de notre mise en application des nouvelles normes sont présentés ci-dessous :

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans le bilan à la juste valeur à titre d'autres actifs ou d'autres passifs. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie liées aux taux d'intérêt est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite de la charge d'impôts connexe. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.
- Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.
- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la dette.

- Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisées continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Faits nouveaux en matière de conventions comptables

Nous surveillons constamment les modifications de normes comptables et de notes d'orientation concernant la comptabilité afin de nous assurer que nous continuons de respecter les PCGR du Canada. Outre les changements mentionnés précédemment, il n'y a eu aucune modification de convention comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours du premier trimestre de 2007.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs

Les énoncés prospectifs figurant dans nos rapports de gestion de 2006 et dans le présent rapport de gestion sont fondés sur bon nombre d'hypothèses que nous avons jugées raisonnables au moment où nous avons préparé les énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, nous avons présenté les principales hypothèses formulées pour préparer les énoncés prospectifs liés au rendement financier et d'exploitation que nous prévoyons pour 2007. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives aux marchés, et financières et opérationnelles. Sauf en ce qui concerne celles énumérées ci-dessous, les hypothèses n'ont pas subi de modifications importantes au cours du premier trimestre de 2007 ou de la période allant jusqu'au 30 avril 2007.

- Le 16 février 2007, nous avons annoncé notre intention d'effectuer une offre publique d'achat visant l'acquisition de la totalité des parts de fiducie en circulation d'Amtelecom Income Fund, avec prise d'effet officielle le 28 février 2007. L'offre, dont les conditions n'ont pas été remplies, est arrivée à échéance le 18 avril 2007 sans que l'opération ne soit conclue. Les produits d'exploitation et l'encaisse distribuable supplémentaires qui auraient pu être générés par l'opération proposée touchant Amtelecom sont négligeables par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale à la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous sommes confiants quant à nos perspectives à long terme, mais nous sommes certes conscients de notre exposition à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 pour consulter la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

Depuis le début de l'exercice 2007, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nos activités courantes sont exposées qui est décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous présentons une mise à jour du cadre réglementaire et de l'état de la concurrence à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Lorsqu'il en est fait mention dans le présent rapport de gestion, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation et le BAIIA ont été retraités pour tenir compte des résultats historiques pro forma comme si Placements Bell Aliant, s.e.c. avait existé tout au long de l'exercice 2006. À notre avis, la présentation de ces mesures financières non définies par les PCGR permet une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Les termes « produits d'exploitation pro forma », « bénéfice d'exploitation », « bénéfice d'exploitation pro forma », « BAIIA », « BAIIA pro forma » et « encaisse distribuable » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma et l'encaisse distribuable sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Produits d'exploitation pro forma, bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation pro forma

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes. Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation et au bénéfice d'exploitation ajustés pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation ou au bénéfice d'exploitation de la société remplacée, Aliant, exclusion faite des produits d'exploitation ou du bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., y compris les produits d'exploitation ou le bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits d'exploitation et des produits d'exploitation pro forma, des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation de même que du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation pro forma sur une base consolidée.

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2007¹⁾	2006
Produits d'exploitation	851,4 \$	527,7 \$
Ajouter (déduire) :		
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	-	(91,0)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	-	296,5
Groupe Bell Nordiq inc.	-	90,3
Éliminations intersociétés	-	(1,6)
Produits d'exploitation pro forma	851,4 \$	821,9 \$
Produits d'exploitation	851,4 \$	527,7 \$
Charges d'exploitation	679,8	438,9
Bénéfice d'exploitation	171,6 \$	88,8 \$
Ajouter (déduire) :		
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	-	(44,9)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	-	98,5
Groupe Bell Nordiq inc.	-	29,2
Bénéfice d'exploitation pro forma	171,6 \$	171,6 \$

¹⁾ Les résultats présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si elle avait existé tout au long de l'exercice 2006, ce qui permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAlIA et BAlIA pro forma

Nous définissons le BAlIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le BAlIA pro forma correspond au BAlIA ajusté pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, le BAlIA pro forma correspond au BAlIA de la société remplacée, Aliant, exclusion faite du BAlIA se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., mais y compris le BAlIA se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA et du BAIIA au BAIIA pro forma sur une base consolidée.

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2007 ¹⁾	2006
Bénéfice d'exploitation	171,6 \$	88,8 \$
Ajouter :		
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	29,5	24,2
Amortissement	147,9	98,7
Frais de restructuration et autres frais	0,5	0,3
BAIIA	349,5	212,0
Ajouter (déduire) :		
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	-	(57,8)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	-	154,4
Groupe Bell Nordiq inc.	-	44,3
BAIIA pro forma	349,5 \$	352,9 \$

¹⁾ Les résultats présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de la caisse des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure les frais de restructuration et autres frais ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents.

Nous utilisons le BAIIA pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si cette dernière avait existé tout au long de l'exercice 2006. Le BAIIA et le BAIIA pro forma permettent une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions de capital aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA et le BAIIA pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable correspond aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles aux fins de distribution. Nous calculons l'encaisse distribuable à partir du BAIIA ou du BAIIA pro forma, auquel nous ajoutons ou duquel nous déduisons tout élément de trésorerie qui n'a pas été pris en compte dans le BAIIA, mais qui est nécessaire aux fins d'exploitation au cours de la période considérée, y compris les éléments suivants :

- i) le montant de la capitalisation en espèces exigé à l'égard des coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages sociaux complémentaires, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été déduits aux fins du calcul du BAIIA;
- ii) les intérêts débiteurs;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les autres produits ou charges ayant un effet sur la trésorerie qui pourraient être générés ou engagés, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus aux fins du calcul du BAIIA;
- v) les ajustements apportés aux impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie afin de refléter le niveau normalisé auquel les impôts s'établiront lorsque les réductions des taux d'imposition provinciaux annoncées entreront en vigueur au cours des prochains exercices;
- vi) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- vii) les ajustements effectués pour tenir compte de certains éléments non récurrents ou d'autres éléments de normalisation des charges;
- viii) la tranche de notre encaisse distribuable consolidée générée à l'intention de la part des actionnaires sans contrôle dans nos filiales sous contrôle;
- ix) la tranche de notre encaisse distribuable qui a été générée par les activités abandonnées.

Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, la plupart des ajustements effectués correspondent aux résultats pro forma. Pour les périodes postérieures au 7 juillet 2006, tous les ajustements effectués aux fins de calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts en capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur.

Pour analyser l'encaisse distribuable par rapport à celle des périodes antérieures, nous avons effectué les calculs suivants à partir du BAIIA pro forma :

<i>Pour le trimestre terminé le 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>	2007¹⁾	2006	Variation en %
<i>Rapprochement avec le BAIIA ou le BAIIA pro forma</i>			
BAIIA ou BAIIA pro forma	349,5 \$	352,9 \$	(1,0)
²⁾ Capitalisation en espèces du coût des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets	(16,4)	(15,9)	3,1
Ajustements pro forma non pris en compte dans le BAIIA avant le 7 juillet 2006	-	1,4	n.s.
³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie inclus dans le BAIIA	5,1	0,3	n.s.
Charges du Fonds	(0,9)	-	n.s.
⁴⁾ Part des actionnaires sans contrôle	-	(16,6)	n.s.
Autres produits (charges)	(0,9)	(0,7)	28,6
⁵⁾ Intérêts débiteurs	(37,7)	(36,6)	3,0
³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés	(1,7)	(1,7)	-
⁶⁾ Dépenses en immobilisations	(115,3)	(108,0)	6,8
Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées	8,9	7,6	17,1
Encaisse distribuable	190,6 \$	182,7 \$	4,3

n.s. — non significatif

- ¹⁾ Les résultats présentés pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels et non à des résultats pro forma.
- ²⁾ Les exigences en matière de capitalisation en espèces sont liées au coût des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets. La partie de la capitalisation en espèces requise à l'égard de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux qui dépasse le coût des services rendus au cours du trimestre sera financée au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- ³⁾ Les impôts sur le capital réellement payés excédant les niveaux normalisés seront financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- ⁴⁾ La quote-part du BAIIA du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP qui est attribuable à la part sans contrôle dans ces entreprises.
- ⁵⁾ Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des intérêts débiteurs, dans l'hypothèse de prélèvements totalisant 2,6 G\$ pour Bell Aliant, s.e.c., à un taux d'intérêt estimatif de 5,5 %, comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les intérêts débiteurs comprennent également la quote-part des intérêts débiteurs du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c.
- ⁶⁾ Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des dépenses en immobilisations de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006.
- ⁷⁾ Les activités de SalesBridge Canada Inc. et d'Aliant Directory Services ont été retraitées et classées dans les activités abandonnées. Leur apport à l'encaisse distribuable est présenté séparément.

Nous calculons également l'encaisse distribuable du point de vue des flux de trésorerie à partir des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie, y compris les éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles que nous avons rajoutées puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas payables en espèces;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- v) les autres éléments des flux de trésorerie d'exploitation qui pourraient générer ou non des flux de trésorerie réels, actuels ou futurs. Par exemple, d'autres charges sans effet sur la trésorerie d'un montant de 1,3 M\$ sont destinées à être réglées autrement qu'au moyen de paiements en espèces.

Tous ces ajustements aux fins de calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007	
(en millions de dollars)	
<i>Rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	251,7 \$
Ajouter (déduire) :	
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :	
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	38,3
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	8,5
Frais de restructuration et autres frais	0,5
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés	3,4
Recouvrement d'impôts exigibles	(6,0)
Dépenses en immobilisations	(115,3)
Éléments des autres produits sans effet sur la trésorerie	1,3
Charges du Fonds	(0,9)
Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées	9,1
Encaisse distribuable	190,6 \$

Nous utilisons l'encaisse distribuable, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Cette mesure ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme un substitut de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent l'encaisse distribuable pour mesurer notre capacité, ainsi que celle d'autres fiducies à capital variable, de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts.

L'encaisse distribuable ne doit pas être confondue avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

<i>Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 31 mars 2007</i>									
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action)</i>	2005			2006				2007	
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4 ¹⁾	T1 ¹⁾	
Produits d'exploitation	498,2 \$	501,0 \$	516,4 \$	527,7 \$	516,5 \$	802,8 \$	837,3 \$	851,4 \$	
Produits d'exploitation pro forma ²⁾	805,5 \$	811,4 \$	822,1 \$	821,9 \$	814,9 \$	825,1 \$	837,3 \$	851,4 \$	
BAlIA ²⁾	212,9 \$	215,3 \$	216,1 \$	212,0 \$	216,0 \$	355,6 \$	363,9 \$	349,5 \$	
BAlIA pro forma ²⁾	360,4 \$	362,9 \$	367,6 \$	352,9 \$	363,2 \$	366,7 \$	363,9 \$	349,5 \$	
Bénéfice d'exploitation ²⁾	89,9 \$	94,5 \$	97,3 \$	88,8 \$	91,7 \$	184,3 \$	186,0 \$	171,6 \$	
Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾	181,3 \$	184,0 \$	188,0 \$	171,6 \$	180,8 \$	194,2 \$	186,0 \$	171,6 \$	
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	44,0 \$	44,7 \$	50,6 \$	35,3 \$	47,9 \$	2 930,1 \$	(132,6) \$	83,0 \$	
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	5,8	6,1	4,6	4,9	5,3	5,5	5,6	5,5	
Bénéfice net (perte nette)	49,8 \$	50,8 \$	55,2 \$	40,2 \$	53,2 \$	2 935,6 \$	(127,0) \$	88,5 \$	
Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités poursuivies	0,32 \$	0,33 \$	0,38 \$	0,26 \$	0,36 \$	20,07 \$	(0,87) \$	0,54 \$	
Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités abandonnées	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	
Résultat de base et dilué par part ou action	0,36 \$	0,37 \$	0,41 \$	0,30 \$	0,40 \$	20,11 \$	(0,83) \$	0,58 \$	
Encaisse distribuable ²⁾						185,9	185,9 \$	190,6 \$	
Distributions en espèces déclarées						141,0	141,0 \$	166,2 \$	
Dividendes sur actions privilégiées	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	-	-	-	
Dividendes sur actions ordinaires déclarés	38,5 \$	38,1 \$	37,6 \$	39,5 \$	39,5 \$	-	-	-	

¹⁾ Les résultats présentés pour les trimestres terminés le 31 décembre 2006 et le 31 mars 2007 correspondent aux résultats réels et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAlIA, le BAlIA pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma et l'encaisse distribuable ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Nos résultats de 2005 reflètent les activités d'Aliant et témoignent d'une solide croissance et d'un redressement complet depuis l'arrêt de travail qui a eu lieu en 2004. Le bénéfice net du premier trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une perte de 13,1 M\$ liée à des instruments financiers dérivés découlant de l'exercice d'options sur swap de taux d'intérêt et de l'extinction de la prime non amortie connexe, d'un montant de 8,3 M\$ après impôts. Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion de l'arrangement, et le bénéfice de ce trimestre tient compte d'un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., ainsi que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de la restructuration. Les résultats du quatrième trimestre ont subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant.